



Port de Dieppe, le 4 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Passerelle Colbert : Fermeture nocturne pour dragage de l'arrière-port

Une campagne de dragage d'entretien par aspiration doit avoir lieu du mardi 16 au mercredi 24 avril 2024 prochains. La zone concernée en priorité est celle de l'Arrière-port, entre le pont Colbert et les portes Amiral Rolland. Ports de Normandie a souhaité, dans la mesure du possible, qu'elle ait lieu de nuit afin de limiter les nuisances pour les usagers de la passerelle Colbert.

Ce dragage nocturne est donc programmé chaque nuit de 21h00 à 7h00 du matin, période durant laquelle la passerelle Colbert sera fermée aux piétons qui devront emprunter la passerelle Amiral Rolland.

La passerelle Colbert

Pour mémoire, cet ouvrage a été créé sur mesure pour répondre aux attentes exprimées lors des réunions publiques, à la demande de Ports de Normandie (coût 1,4 M€).

Par ailleurs, afin d'en réduire le nombre de manœuvres, il a été demandé à la Capitainerie de limiter à deux le nombre de passages de navires durant chaque marée.

Enfin, les abonnés à l'appli Citykomi recevront prochainement une notification quotidienne qui leur indiquera les 2 créneaux de marée pendant lesquels, si des navires se présentent, la passerelle est susceptible d'être ouverte à la navigation et donc fermée aux piétons. Ils pourront ainsi anticiper leur circuit.

Pour savoir si la passerelle Colbert est ouverte ou fermée, RDV sur Citykomi®. C'est une appli gratuite et anonyme, téléchargeable sur smartphones et tablettes. Elle indique, en temps réel, via des notifications, si la passerelle est ouverte ou fermée. Pour la télécharger :



POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 8 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 8 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : mi 2025

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par le Ville de Dieppe).

LES CIRCUITS DE DEVIATION ROUTIERE ET BUS

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr